DÉPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE D<u>UNKER</u>QUE

COMMUNE DE MERVILLE

DATE DE CONVOCATION 17 septembre 2025

Nombre de Conseillers

En exercice 29

Présents 21

Votants 28

2025D125

OBJET:

29. SMICTOM DES FLANDRES. RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS 2024. PRÉSENTATION AU CONSEIL MUNICIPAL.

EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 30/09/2 Reçu en préfecture le 30/09/20 ID: 059-215904004-202

L'an deux mil-vingt-cinq, le vingt-trois SEPTEMBRE à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Joël DUYCK, Maire

Etaient présents: M. DUYCK Joël, Maire-Président – Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra – Mme BEURAERT Martine - M. MORVAN Hervé - Mme BOULENGER Delphine - M. SERE Soarey Idriss - Mme BILLIAU Marie-Françoise - M. LAPIERRE Julien - Mme QUIQUE Corinne - M. VERMEESCH Olivier - Mme MARMINION-OBERT Nadine - Mme LORPHELIN Martine - M. LORIDAN Bernard – Mme PETITPRET Sabine – M. TIMLELT Frédéric – M. BEZILLE Marc – Mme FLAMENT Laëtitia – Mme PENIN-CŒUR Thérèse – M. CITERNE Joël – Mme CLINKEMAILLIE Colette - M. NUGOU Boris Conseillers Municipaux.

Formant la majorité des membres en exercice.

ABSENTS EXCUSÉS:

Mme BLANQUART Marine, procuration à Mme MARMINION-OBERT Nadine Mme CAPPELLE Christiane, procuration à Mme BEURAERT Martine

M. DELVOYE Philippe, procuration à M. CITERNE Joël

M. DELFLY Jean-Louis, procuration à M. MORVAN Hervé

M. MOUILLE Julien, procuration à M. LAPIERRE Julien

M. ROBBE Jean-Pierre, procuration à M. SERE Soarey Idriss

Mme BOULENGUER Peggy, procuration à Mme BOULENGUER-PLÉ Sandra

ABSENT: M. DECREUS Christophe

DÉSIGNATION DU SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme BOULENGUER – PLÉ Sandra a été élue Secrétaire de séance.

Les membres du conseil municipal sont destinataires du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets établi par le S.M.I.C.T.O.M. DES FLANDRES auguel adhère la commune.

L'assemblée a pris connaissance dudit rapport qui lui a été présenté pour l'année 2024.

Fait et délibéré en séance à MERVILLE, les jours, mois et an susdits. Ont signé les membres présents. POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire

Joël DUYCK

La Secrétaire de Séance Sandra BOULENGUER - PLÉ

le sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché de jour au siège de la collectivité,

informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.